

Les raisons pour lesquelles un nombre croissant d'entraîneures canadiennes s'exilent aux États-Unis

Lorsque **Kelley Anderson**, une ancienne entraîneure de softball née et élevée au Canada qui habite aux États-Unis, a communiqué avec le *Journal canadien des entraîneures* en manifestant son désir de rédiger un article sur les raisons pour lesquelles un si grand nombre d'entraîneures canadiennes exercent leur profession aux États-Unis, nous avons saisi l'occasion d'explorer cette délicate préoccupation.

C'est un enjeu délicat parce qu'aucun pays n'aime perdre une ressource vitale, et encore moins admettre qu'à l'exception du programme Les entraîneures de l'Association canadienne des entraîneurs et de quelques autres initiatives isolées, peu de mesures sont prises pour remédier à la situation.

C'est une préoccupation parce que notre bassin d'entraîneures est modeste, ce qui s'explique par notre population moins nombreuse que celle des États-Unis, et que le rythme auquel elles quittent le pays est révélateur des nombreux obstacles sérieux qui freinent l'amélioration de la situation générale des entraîneures au Canada et ce, à tous les niveaux et dans la plupart des sports.

Kelley ne prétend pas offrir une panacée, car il est nécessaire de rebâtir la maison, pas d'y ajouter une couche de peinture, mais elle relate des histoires vraies à propos de vraies entraîneures, qui ont toutes la volonté de faire de l'entraînement leur profession. La passion pour le sport n'est pas l'apanage d'un seul sexe, et il est plus que temps que ce fait soit unanimement reconnu. C'est uniquement grâce à cette reconnaissance que l'atmosphère au sein de la collectivité canadienne de l'entraînement deviendra propice à accueillir à bras ouverts les entraîneures qui ne veulent qu'exercer leur profession, et de préférence dans leur pays. — Sheila Robertson

Les avis exprimés dans les articles du *Journal canadien des entraîneures* sont ceux de leurs auteurs et auteures et ne reflètent aucunement les politiques de l'Association canadienne des entraîneurs.

ARTICLE DE FOND DE JANVIER 2007

Les raisons pour lesquelles un nombre croissant d'entraîneures canadiennes s'exilent aux États-Unis

par Kelley Anderson

Les entraîneures, dont l'effectif n'a jamais été nombreux, se font de plus en plus rares sur la scène sportive collégiale et universitaire. Ce problème touche non seulement le Canada, mais aussi les États-Unis. Au Canada, l'une des raisons qui expliquent la rareté des entraîneures est qu'elles quittent le pays en nombre croissant pour aller travailler dans d'autres pays, particulièrement aux États-Unis. Les Canadiennes ont effectivement tendance à pratiquer des sports intercollégiaux aux États-Unis et à y demeurer par la suite pour entreprendre une carrière dans l'entraînement.

Par le passé, de nombreuses athlètes canadiennes, y compris certaines des meilleures, passaient leurs années d'études collégiales aux États-Unis dans le but de pratiquer leur sport, puis elles revenaient au Canada. Aujourd'hui, alors que de plus en plus d'entraîneures canadiennes prometteuses choisissent

elles aussi d'aller exercer leurs fonctions chez nos voisins du Sud, ce qui était auparavant une trappe à joueuses devient un aspirateur à entraîneures.

Le softball est l'un des sports qui connaît un «exode» flagrant de ses entraîneures vers les États-Unis. Beaucoup d'entraîneures de hockey et de basket-ball de tout premier ordre quittent aussi le Canada. Qu'est-ce qui se produit quand les universités et les collèges américains recrutent des entraîneures canadiennes compétentes? C'est une perte pour le Canada.

La faute revient-elle au système sportif universitaire canadien, ou est-ce simplement une situation qui démontre que des Canadiennes écoutent leur cœur et s'efforcent d'aller réaliser leurs rêves dans un pays où elles estiment avoir la meilleure chance d'y parvenir? Pourquoi tant d'entraîneures canadiennes traversent-elles la frontière pour entraîner des athlètes américaines plutôt que de rester au Canada et de se consacrer à leur sport dans leur propre pays? Pour trouver des réponses à ces questions et mieux comprendre les problèmes qu'elles sous-tendent, examinons quelques statistiques.

Les États-Unis comptent beaucoup plus d'habitants que le Canada. Aux États-Unis, dans la Division I de la National Collegiate Athletic Association (NCAA), les sports féminins collégiaux et universitaires emploient plus de 2 625 entraîneurs en chef et au-delà de 6 000 entraîneurs adjoints. Si l'on tient compte des Divisions II et III de la même association et des sports régis par la National Athletic Intercollegiate Association (NAIA), cela représente plus de 10 000 postes d'entraîneurs pour les sports féminins. Il faut aussi savoir que les sports de niveau secondaire prennent de plus en plus d'importance et que les écoles secondaires américaines tentent de préparer leurs athlètes féminines à poursuivre leur cheminement jusqu'au collégial, car une carrière réussie au secondaire peut permettre à une athlète de vivre une expérience collégiale de quatre ans, tous frais compris.

Il convient également de mentionner qu'aux États-Unis, les équipes d'été et les équipes de club se font la concurrence pour recruter des joueuses et des entraîneures qualifiées. Il n'est pas rare qu'une entraîneure de haut niveau soit payée de 5 000 à 40 000 dollars américains pour superviser un programme ou pour entraîner. Les postes d'entraîneures d'été, surtout au basket-ball et au soccer, peuvent permettre à toute entraîneure qui accepte cette responsabilité de toucher une généreuse prime. En bref, les occasions et les profits financiers sont beaucoup plus intéressants aux États-Unis qu'au Canada. Cela fait en sorte que les entraîneures trouvent qu'il est plus facile de continuer leur carrière aux États-Unis que de se battre pour occuper le nombre restreint d'emplois bien rémunérés qui sont disponibles au Canada.

Selon le site Web de Sport interuniversitaire canadien (SIC), il y a 299 postes d'entraîneurs en chef au niveau universitaire au Canada. En fonction d'une estimation généreuse du nombre d'entraîneurs adjoints, on arrive à un compte de moins de 1 000 postes — un chiffre dérisoire qui équivaut à 10 p. 100 des emplois offerts aux États-Unis. SIC commandite 27 programmes de hockey sur glace. À la lumière de ces statistiques, on peut facilement comprendre pourquoi les entraîneures qui évoluent dans ces sports quittent leur pays pour satisfaire leur passion et faire progresser leur carrière.

	Nombre de sports	Nombre d'équipes féminines	Nombre de postes d'entraîneurs en chef*	Nombre de postes d'entraîneurs adjoints*
CANADA	11	299	299	1 000
ÉTATS-UNIS	17	11 991	7 145	14 000
RÉPARTITION	AUX ÉTATS-UNIS			
Division I	20	3 291	2 625	6 000
Division II, III	20	5 700	4 500	5 000
NAIA	11	3 000	2 000	3 000

*Estimations tirées des sites Web de la NCAA, de la NAIA et de SIC, 2006.

Toutes les entraîneuses qui ont poursuivi leur carrière aux États-Unis l'ont fait d'une manière unique et pour des raisons qui leur étaient propres. Il est fréquent que leurs histoires se ressemblent, mais ce n'est pas toujours le cas. Huit entraîneuses canadiennes qui travaillent actuellement aux États-Unis ont été interrogées pour les besoins du présent article. Elles ont fait état de leur cheminement professionnel, qu'il soit habituel ou hors de l'ordinaire.

Cheminelements hors de l'ordinaire

Shannon Miller



Shannon Miller
Source :
www.umbulldogs.com

Shannon Miller, qui est entraîneuse de hockey sur glace, résume en un mot pourquoi elle a quitté le Canada pour les États-Unis : le «respect». Entraîneuse de l'équipe canadienne olympique de 1998, qui a remporté la médaille d'argent, elle indique avoir «voulu entraîner dans un milieu où le hockey féminin était respecté et où on vous payait pour votre travail». C'était quelque chose qu'elle souhaitait depuis longtemps.

À sa sortie du collège, Shannon croyait qu'elle ne pourrait entraîner que si elle occupait un emploi à plein temps et qu'elle se consacrait à l'entraînement dans ses temps libres. Elle estimait que le fait de devenir policière lui permettrait d'avoir une carrière et de gagner sa vie tout en lui laissant la possibilité de se concentrer sur sa passion, soit le hockey. Elle a commencé à exercer ses fonctions d'entraîneuse à Calgary, en Alberta, et elle était entraîneuse adjointe d'Équipe Alberta lorsque cette dernière a gagné la médaille d'or lors des Jeux du Canada de 1991. En juin 1991, on lui a demandé de devenir entraîneuse adjointe d'Équipe Canada. Bien que le programme masculin équivalent

rémunérerait son personnel, aucun salaire n'était versé aux employés du programme féminin.

Elle a éventuellement été embauchée à titre d'entraîneuse en chef d'Équipe Canada et chargée de préparer l'équipe en vue des Jeux olympiques d'hiver de 1998, les premiers Jeux lors desquels il y a eu un championnat féminin de hockey sur glace. Elle a été entraîneuse d'Équipe Canada durant quatre ans mais a uniquement été rémunérée pendant une année, obtenant 55 000 \$ lors de l'année de préparation olympique.

À la suite de son expérience olympique, Shannon a reçu un appel d'un directeur des sports américain, qui l'a encouragée à envoyer son curriculum vitae aux États-Unis si elle voulait gagner sa vie grâce à l'entraînement. Malgré son amour pour le Canada, elle savait que son souhait le plus cher était d'être entraîneuse. Elle savait aussi qu'elle voulait être payée à sa juste valeur. Après avoir reçu la promesse que le programme féminin de hockey sur glace bénéficierait des mêmes avantages que le programme masculin, elle est entrée en fonction en tant qu'entraîneuse en chef du programme féminin de hockey sur glace de la University of Minnesota–Duluth.

Après trois championnats nationaux, et trois visites à la Maison-Blanche lors desquelles elle a reçu des félicitations présidentielles, Shannon gagne très bien sa vie au Minnesota.

Lana Ross



Lana Ross

Dans les programmes sportifs américains, la majorité des entraîneuses œuvrent dans les domaines du hockey sur glace et du softball. C'est au softball qu'on remarque une croissance marquée du nombre d'entraîneuses canadiennes. Étant donné qu'il n'y a qu'un seul poste d'entraîneur universitaire de softball au Canada, à l'Université Simon Fraser, des entraîneuses talentueuses continuent d'être obligées de quitter le pays pour poursuivre leur carrière. C'est notamment le cas de Lana Ross.

Alors qu'elle jouait au softball pour les Magiciens de Jasper Park, une équipe de niveau midget, Lana savait déjà qu'elle voulait un jour devenir entraîneuse. Deux mentors exceptionnels, **Ken** et **Terry Tremblay**, l'ont aidée à découvrir que l'entraînement était une expérience amusante et enrichissante. Après l'école secondaire, elle n'a pas cessé de jouer au softball — contrairement à la plupart des jeunes canadiennes — car elle a obtenu une bourse lui permettant d'étudier à la Oklahoma City University (OCU). Elle a joué pour la OCU pendant quatre ans et est ensuite revenue au Canada pour entreprendre une carrière professionnelle. Oklahoma City venait de faire l'objet d'un attentat à la bombe et Lana souhaitait se rapprocher de sa famille. De retour au Canada, elle a continué à jouer au softball pour les Erins de Calahoo, une équipe senior A d'Edmonton. Parallèlement, elle a travaillé pour Telus durant trois ans et a commencé à entraîner une équipe locale de niveau midget A. Elle n'était toutefois pas entièrement satisfaite car elle estimait qu'elle ne faisait pas ce qu'elle voulait. Elle a commencé à surveiller les perspectives d'emploi offertes aux entraîneuses de softball aux États-Unis, et elle a éventuellement décroché un poste d'entraîneuse adjointe au Blinn College, au Texas. Ce n'était pas un travail payant, mais c'était pourtant un travail qu'elle souhaitait faire.

Après une année au Blinn College, un autre poste a capté l'attention de Lana, cette fois au sein d'un programme de la Division I de la NCAA à la University of Oregon. Le salaire était plus élevé et l'Oregon était plus près de la maison. Un an plus tard, elle a choisi de revenir au Canada afin de jouer au softball pendant une autre année; encore une fois, elle a eu le sentiment qu'il lui manquait quelque chose. Son travail dans l'entreprise privée lui avait permis de constater qu'il ne valait pas la peine d'être malheureuse dans une carrière qui ne la passionnait pas. Elle a entrepris une autre recherche d'emploi aux États-Unis et a fini par être embauchée par le Iowa Western Community College de Council Bluffs à titre d'entraîneuse en chef de softball.

«Le poste d'entraîneuse que j'occupe aujourd'hui est ce que j'ai toujours voulu, dit Lana. J'ai fait de ce programme un programme gagnant. Actuellement, ma fiche à Iowa Western est de 150 victoires et de 79 défaites. En 2006, mon équipe a battu un record grâce à une fiche de 50 victoires et de 19 défaites et elle a récemment reçu le prix national d'équipe universitaire de l'année. Je travaille avec des gens extraordinaires et je suis très fière des succès que j'ai obtenus avec le programme de softball.»

Rhonda Denbow



Rhonda Denbow
Source : www.mnstate.edu

Rhonda Denbow s'est d'abord installée aux États-Unis afin de jouer au volleyball et au softball à la Valley City State University, au Dakota du Nord. Elle a ensuite passé les douze années suivantes au Manitoba, où elle a enseigné l'éducation physique au niveau secondaire et œuvré en tant qu'entraîneuse dans tous les sports offerts par l'école. Elle a éventuellement obtenu un poste de directrice des sports à Winkler, au Manitoba. Rhonda a alors décidé de quitter l'enseignement, de voyager et de jouer au softball en Australie. Lorsque son aventure australienne a pris fin, elle savait qu'elle ne souhaitait pas renouer avec l'entraînement dans une école secondaire et elle a donc choisi de devenir entraîneuse bénévole de lanceuses à son *alma mater*, la Valley City State University. Un an plus tard, elle a tenté sa chance et posé sa candidature à la Minnesota State University Moorhead, où elle a obtenu le poste qu'elle occupe depuis deux ans.

Bobbi Towers



Bobbi Towers
Source : www.okcu.edu

Pendant quatre ans, Bobbi Towers a joué au softball à la Oklahoma City University (OCU) grâce à une bourse d'études. Elle a ensuite travaillé pour le Service des parcs et loisirs de Black Falls, en Alberta. À travers les branches, elle a entendu parler d'une occasion d'emploi au Blinn College, où l'on cherchait à pourvoir le poste laissé vacant par Lana Ross. Après avoir passé deux ans au Blinn College, Bobbi a été recrutée par la OCU à titre d'entraîneuse adjointe.

Melody Davidson



Melody Davidson
Source : Hockey Canada

La démarche et l'histoire de l'entraîneuse en chef de l'équipe canadienne féminine de hockey sur glace sont hors du commun. Melody est entraîneuse depuis 30 ans et elle œuvre pour Hockey Canada depuis le milieu des années 1990.

Il ne lui a pas été facile de devenir entraîneuse à plein temps. Même si elle le souhaitait ardemment, une carrière en entraînement lui semblait chimérique. «C'était ce que je voulais mais je ne croyais pas que ça se réaliserait. Ce qui s'en rapprochait le plus était un poste de directrice des loisirs, alors j'ai accepté cet emploi à Castor, en Alberta. En réalité, être entraîneuse n'a jamais été une possibilité au Canada; j'ai dû aller aux États-Unis pour gagner ma vie dans ce domaine.»

À l'automne 1997, Melody a décroché son premier emploi «payant» en devenant entraîneuse en chef au Connecticut College, dans la Division III. En 2000, elle est revenue au Canada pour occuper le poste de coordonnatrice du développement des entraîneurs de Hockey Alberta. En 2002, elle s'est portée candidate pour le poste d'entraîneuse en chef de l'équipe de Division I de la Cornell University et a obtenu un visa de trois ans lui permettant de travailler aux États-Unis. Bien qu'elle mentionne avoir été «bien rémunérée», elle a trouvé difficile de déménager aux États-Unis. «J'aimais mon travail à Cornell mais je voulais vivre en Alberta, près de ma famille et de mes amis.»

En mai dernier, elle a quitté Cornell après avoir signé un contrat de quatre ans en vertu duquel elle est devenue directrice générale et entraîneuse en chef du programme canadien féminin de haute performance pour lequel elle est «raisonnablement rémunérée». Elle exerce également, sur une base bénévole, les fonctions d'entraîneuse adjointe d'une équipe masculine junior A locale de l'Alberta. «L'expérience est formidable et j'apprécie beaucoup le temps que je passe avec eux, dit-elle. J'avais besoin de trouver une équipe avec laquelle travailler car il est difficile pour une entraîneuse de demeurer à la fine pointe si elle n'a pas l'occasion d'entraîner, et ils m'ont accueillie à bras ouverts.»

Cheminements habituels : S'installer et rester

Lori Sippel



Lori Sippel
Source : Scott Bruhn/NU
Media Relations

Lori Sippel est l'une des premières athlètes canadiennes à avoir joué au sein du système universitaire américain pour ensuite poursuivre sa carrière en tant qu'entraîneure dans la Division I. Son histoire est tout à fait typique. Elle a bénéficié d'une bourse d'études pour jouer au softball à la University of Nebraska (U of N). Elle se rappelle avoir entendu les gens insinuer qu'elle ne recevrait pas une bonne éducation, et que son diplôme en éducation spécialisée avec mention en entraînement ne lui servirait à rien au Canada.

En 1989, après avoir obtenu son diplôme et quitté la U of N en se classant parmi athlètes universitaires ayant obtenu les meilleurs résultats académiques dans tous les États-Unis, elle est devenue entraîneure adjointe à temps partiel à la University of Kansas. Elle y a passé une saison et est ensuite revenue à la U of N, où elle a exercé les fonctions d'entraîneure adjointe.

Lori est maintenant entraîneure en chef associée à la University of Nebraska; elle a rédigé des articles, effectué des présentations lors de différentes cliniques et conventions, participé à des vidéos éducatifs et pris la parole lors d'événements publics. En 2005, en raison des succès qu'elle avait obtenus aux États-Unis, elle a été nommée entraîneure en chef d'Équipe Canada, un emploi qui venait d'être transformé en poste à plein temps. Elle a aussi continué à exercer ses fonctions à plein temps au Nebraska. Sa situation est particulière et jusqu'à maintenant, les choses se déroulent bien. Lors des XI^{es} championnats du monde de la Fédération internationale de softball, Équipe Canada a terminé en cinquième place et s'est qualifiée en vue des Jeux olympiques de 2008. Les exploits accomplis par Lori en tant que lanceuse étoile de l'équipe nationale ont été reconnus en juillet 2006, lorsqu'elle a été intronisée au Temple de la renommée de la Fédération internationale de softball.

Kelly Swanson



Kelly Swanson
Source : www.sjcd.edu

Le cheminement de Kelly Swanson aux États-Unis est également typique. De 1998 à 2000, elle a joué pour la Eastern Kentucky University (EKU) de Richmond, au Kentucky, où elle s'est distinguée au sein de l'équipe de softball des Colonels. **Jane Worthington**, entraîneure en chef à la EKU, avait déjà de l'expérience avec les athlètes du Canada car elle avait eu une joueuse canadienne dans son équipe chaque année, et ce, lors des dix premières années de sa carrière. Kelly a entrepris des études supérieures à la University of South Dakota, où elle a travaillé en tant qu'entraîneure adjointe diplômée. Après ses études, elle a passé un an au Frank Phillips College, au Texas, avant de devenir entraîneure en chef au San Jacinto Junior College, aussi situé au Texas.

Jami Ingram



Jami Ingram
Photo Credit: www.twu.edu

La situation de Jami Ingram est elle aussi typique. Également joueuse de softball, cette native de Richmond, en Colombie-Britannique, a joué pour le Blinn College lors des saisons 2000 et 2001. Elle a ensuite passé ses années juniors et seniors à la Texas Women's University (TWU) et poursuivi sa carrière de joueuse de softball. En 2002, elle a obtenu une mention en tant que l'une des athlètes universitaires ayant obtenu les meilleurs résultats académiques dans tous les États-Unis. Elle possède un grade d'associée en kinésiologie du Blinn College ainsi qu'un baccalauréat en kinésiologie et en enseignement et une maîtrise en kinésiologie et en administration du sport de la TWU.

En 2005, pendant qu'elle terminait ses études de maîtrise, elle a été entraîneure adjointe diplômée et, en 2004, elle a aussi œuvré en tant qu'entraîneure adjointe bénévole. Elle en est à sa première année de travail à titre d'entraîneure adjointe de l'équipe de softball du Blinn College.

La famille d'abord

Parmi toutes les entraîneures interrogées pour les besoins du présent article, quatre possèdent un visa TN*, deux sont résidentes permanentes des États-Unis (détentrices de la carte verte)[†], et les autres bénéficient d'un visa HB1[‡]. Il convient de mentionner que les Canadiens et les Canadiennes sont admissibles à un visa TN s'ils ou elles enseignent au niveau collégial. De tels entraîneurs et entraîneures sont embauchés en tant qu'instructeurs et instructrices dans des domaines tels que la danse, la santé, les quilles, l'entraînement aux poids et le conditionnement physique.

Toutes les entraîneures interrogées ont souligné le rôle important de la famille dans leur décision de s'installer aux États-Unis. Nombre d'entre elles ont beaucoup réfléchi avant de prendre cette décision, mais ont éventuellement compris qu'elles ne pourraient être heureuses que si elles faisaient un travail qu'elles aimaient — être entraîneure. Toutes sont toujours très fières d'être Canadiennes, mais elles ont néanmoins tiré la conclusion que leurs compétences ne leur permettaient pas de gagner leur vie dans leur propre pays.

*Le visa TN vise les professionnels et les professionnelles qui possèdent les qualifications énumérées dans l'une des 64 catégories admissibles du Traité de l'ALENA. Ces professionnels et professionnelles doivent avoir reçu une offre d'emploi de la part d'un employeur basé aux États-Unis, et leur description de travail doit être conforme aux exigences des catégories admissibles. Les travailleurs et travailleuses autonomes ne sont pas admissibles à ce type de visa et ne peuvent pas faire une demande de résidence permanente. Ce visa est valide pendant un an mais peut être renouvelé pendant une période indéterminée, et il ne fait pas l'objet d'un quota. Le conjoint ou la conjointe et les enfants d'un professionnel ou d'une professionnelle possédant un tel visa n'ont pas le droit de travailler aux États-Unis.

†La carte verte, officiellement appelée carte de résident permanent, constitue une preuve légitime de résidence aux États-Unis.

‡Le visa HB1 est un visa de travail valide pendant trois ans et renouvelable pendant une période maximale de six ans. Les professionnels et professionnelles visés par cette catégorie doivent posséder un diplôme universitaire équivalent au moins à un baccalauréat. Ils ou elles doivent aussi avoir reçu une offre d'emploi de la part d'un employeur basé aux États-Unis. L'emploi en question doit être un emploi spécialisé et avoir reçu l'approbation du département duquel relève le travail pertinent. Le conjoint ou la conjointe et les enfants d'un professionnel ou d'une professionnelle possédant un tel visa n'ont pas le droit de travailler aux États-Unis, mais ils peuvent étudier et habiter dans ce pays. Ce visa donne aux professionnels et aux professionnelles le droit de faire une demande de résidence permanente.

Est-ce une question d'argent?

Les universités et collèges américains accordent une énorme importance aux sports collégiaux. Dans certaines écoles, les sports sont une grande source de prestige et d'argent, et une partie de cet argent est redirigée vers les entraîneurs et les entraîneures. Le salaire moyen des entraîneures interrogées pour les besoins du présent article était de 45 000 \$US. Le salaire des entraîneures en chef variait de 40 000 \$US à 115 000 \$US, tandis que celui des entraîneures adjointes allait de 20 000 \$US à

30 000 \$US. La possibilité de bénéficier d'une rémunération raisonnable et de travailler dans un milieu où le sport est pris à cœur continue d'être une perspective qui amène les femmes à exercer leur profession aux États-Unis.

Malheureusement, le système canadien est moins axé sur l'argent et, par conséquent, le salaire des entraîneurs et entraîneuses universitaires peut être beaucoup moins élevé. Bien que de nombreux collèges et universités du Canada commanditent des sports féminins, les postes d'entraîneuses n'offrent bien souvent qu'une maigre allocation variant de 5 000 \$ à 10 000 \$.

Même le salaire des deux entraîneuses d'équipes nationales, Lori Sippel et Melody Davidson, est relativement modeste si on le compare à celui de certaines des autres entraîneuses interrogées. Par exemple, le salaire de Shannon Miller, entraîneuse en chef à la University of Minnesota-Duluth, est considérablement plus élevé que celui d'une entraîneuse de l'équipe nationale du Canada. Il est probable qu'une entraîneuse en chef associée dans une école américaine de la Division I gagne davantage qu'une entraîneuse d'une équipe nationale féminine du Canada.

Bien que des statistiques exactes ne soient pas toujours aisément disponibles, il ne fait aucun doute que les collèges et universités du Canada versent des salaires dérisoires en comparaison de ceux offerts par les établissements américains. Même la plupart des écoles de la Division III de la NCAA, qui n'offrent pas de bourses d'études et qui constituent la majeure partie des membres de la NCAA, offrent à leurs entraîneurs et entraîneuses des salaires plus élevés que ceux que versent les écoles canadiennes. Les établissements de la Division I proposent souvent des emplois contractuels à leurs entraîneurs et entraîneuses, ce qui signifie que ceux-ci et celles-ci bénéficient d'incitatifs financiers et de primes si leur équipe joue au-delà de la saison régulière, participe à un championnat ou remporte un prix. Le sport est définitivement un enjeu de taille aux États-Unis.

Qualifications des entraîneuses

L'une des grandes différences auxquelles les entraîneuses canadiennes sont confrontées lorsqu'elles exercent leurs fonctions aux États-Unis est l'absence de programme d'accréditation. Aux États-Unis, une entraîneuse n'a pas à avoir une certification de niveau donné pour travailler; malgré cela, toutes les entraîneuses interrogées dans le cadre de cet article possédaient un baccalauréat, et beaucoup d'entre elles avaient une maîtrise. Elles étaient nombreuses à avoir des mentions collégiales en entraînement et des antécédents en matière d'éducation physique et d'éducation à la santé; d'autres avaient obtenu leur majeure en justice pénale, en administration ou en psychologie.

Certains sports offrent des programmes d'entraînement aux membres de leur association. Par exemple, la National Fastpitch Coaches Association (Association nationale des entraîneurs de balle rapide), dispense des cours sur l'entraînement à ses membres. Ce programme, qui peut éventuellement mener à l'obtention d'une maîtrise au Texas Women's College, a reçu un accueil favorable de la part des entraîneurs et entraîneuses de softball de partout aux États-Unis.

Sentiments à l'endroit du Canada

Beaucoup des entraîneuses interrogées se sont senties trahies par le système sportif canadien. Elles estiment que lorsqu'elles ont quitté le Canada, le pays les a oubliées, et a oublié leurs compétences. Plusieurs d'entre elles se demandent pourquoi leur organisme provincial de sport respectif ne leur a jamais offert de réaliser une présentation ou de diriger une clinique, ni même de revenir au Canada et d'y agir à titre d'entraîneuses.

Certaines des entraîneuses de softball ont affirmé que, si elles en avaient l'occasion, elles mettraient aujourd'hui leurs compétences au service de la collectivité d'où elles viennent. Cependant, lorsqu'elles ont essayé de le faire, elles ont essuyé des refus à chaque fois. La majorité des entraîneuses interrogées croient qu'elles resteront aux États-Unis à long terme. Beaucoup ont fondé une famille et, par conséquent, elles estiment que la vie aux États-Unis leur convient davantage. Certaines entraîneuses très respectées rapportent avoir été ignorées lorsque des postes de haut niveau ont dû être comblés au

Canada, parce qu'elles n'entraînent pas au pays, et elles sont d'avis que leurs conseils et leur expérience ne sont ni reconnus ni en demande.

Conclusion

Ce que les États-Unis gagnent, le Canada le perd. Le Canada continuera de voir ses entraîneuses hautement qualifiées se diriger vers les États-Unis tant que les occasions financières y seront avantageuses. Beaucoup des meilleures athlètes féminines canadiennes continueront de bénéficier de bourses d'études pour pratiquer leur sport aux États-Unis et un trop grand nombre de celles-ci décideront d'y demeurer et de devenir entraîneuses en raison des incroyables possibilités que leur offre ce pays. À moins que la philosophie qui s'applique aux sports féminins au Canada ne change radicalement, des entraîneuses extraordinaires continueront de quitter le pays pour entraîner des générations d'athlètes américaines.

Définitions

NCAA : La National Collegiate Athletic Association, l'organisme qui régit les sports collégiaux, compte trois divisions distinctes : la Division I (bourses aux étudiants et étudiantes athlètes, budgets importants, reconnue comme la division de sport ayant le niveau de compétition le plus élevé aux États-Unis); la Division II (bourses d'études et budgets limités); la Division III (athlètes ne bénéficiant pas de bourses).

NAIA : La National Athletic Intercollegiate Association, l'organisme qui régit les collèges et universités aux États-Unis. Environ 300 établissements sont membres de cette association.

Collèges et universités : Aux États-Unis, ces deux termes sont souvent utilisés sans distinction.

À propos de l'auteure



Kelley Anderson

Kelley Anderson est propriétaire de la société Madco Sports de Richmond, au Kentucky. Elle possède dix ans d'expérience en tant qu'entraîneuse de softball de niveau collégial. À titre d'entraîneuse collégiale, elle a une fiche record de 231 victoires et de 92 défaites et elle compte une participation au tournoi de la NCAA. Elle est aussi instructrice privée de softball et voyage partout au Kentucky. Elle a d'abord étudié à l'Université de l'Alberta, où elle a joué au basket-ball, puis elle a décidé de poursuivre son vieux rêve : jouer au softball. Elle s'est ensuite installée aux États-Unis et a obtenu un baccalauréat et une maîtrise à la Eastern Kentucky University.



Marg McGregor

Commentaire — Marg McGregor, directrice générale, Sport interuniversitaire canadien

«Le manque d'entraîneuses qualifiées est le plus grand problème.»

La portée de l'article est quelque peu restreinte car il parle principalement et surtout de softball. Étant donné que le softball ne fait pas partie des sports membres de SIC, il est manifeste qu'il y a davantage de possibilités pour les entraîneuses de softball au sein de la NCAA. Il aurait été très intéressant, pertinent et peut-être plus indiqué que l'article aborde plus en détail un sport membre de SIC, comme le basket-ball, le volley-ball ou le hockey sur gazon.

De plus, l'article évoque le manque de confiance classique du Canada devant

les États-Unis. Peut-être est-ce parce que nous partageons une frontière avec ce si vaste pays et que nous sous-estimons notre propre valeur nationale! Nous, les Canadiens, n'avons pas l'habitude de nous vanter de nos exploits ni de bomber le torse en entonnant le *Ô Canada*, comme le font les Américains en chantant leur hymne national. Je crois que cette philosophie est présente à tous les niveaux du sport canadien, et pas uniquement dans le sport universitaire. Le sport n'est pas aussi ancré dans notre culture qu'il l'est aux États-Unis.

Il ne faut pas oublier que le Canada compte près de 33 millions d'habitants tandis que les États-Unis ont une population d'un peu moins de 300 millions de personnes, ce qui signifie bien sûr qu'il y a davantage d'emplois dans toutes les professions. SIC regroupant 50 universités et la NCAA 12 000, il est alors certain que cette dernière offre davantage de postes d'entraîneurs et d'entraîneuses.

Il serait intéressant de savoir quel pourcentage de tous les entraîneurs de la NCAA sont des femmes, et de comparer ce pourcentage à la situation qui existe à SIC – c'est-à-dire 15 p. 100 d'entraîneuses. Il serait alors possible de tirer quelques conclusions. Toutefois, si l'on se fie uniquement aux chiffres, les États-Unis surpassent absolument le Canada en ce qui a trait au nombre et à la puissance. Est-ce que plus signifie nécessairement mieux? Il aurait été profitable d'analyser la question sous un angle qualitatif.

L'influence du facteur Title IX est importante et le sport collégial américain a clairement connu des changements à la suite de son adoption, mais le Canada n'a pas une telle loi. Cependant, la plupart de nos universités versent un salaire équivalent aux entraîneurs et aux entraîneuses qui ont des responsabilités et une expérience comparables. Les universités appliquent des grilles salariales assez similaires.

Ceci étant dit, il y a un manque d'entraîneuses hautement qualifiées au Canada et dans le sport universitaire canadien. Je ne crois pas que la seule explication est que les entraîneuses sont attirées par les États-Unis, mais cela est l'une des explications. Je sais que de nombreuses universités veulent embaucher des entraîneuses qualifiées pour leurs programmes sportifs féminins mais il arrive souvent qu'il n'y ait pas de candidates suffisamment compétentes. Le manque d'entraîneuses qualifiées est le plus grand problème. Certains sports implantés depuis longtemps, comme le basket-ball féminin, peuvent compter sur un bassin de candidates compétentes beaucoup plus large que les sports qui ont une histoire moins longue.

Les directeurs et les directrices des sports demandent à de nombreuses athlètes universitaires qui partent à la retraite de participer à leurs programmes, mais peu d'entre elles sont intéressées à faire carrière dans l'entraînement, que ce soit en raison de l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle, du temps qu'il faut consacrer à ce travail, du salaire ou de l'absence générale de stabilité et de durabilité. Ces problèmes dissuadent les femmes et font qu'il est difficile pour les universités d'embaucher des entraîneuses.

SIC a un comité de l'équité et de l'égalité et offre des ateliers de sensibilisation à l'intention des directeurs et des directrices des sports. L'année dernière, nous avons organisé une séance pour les administratrices lors de notre AGA. Nos politiques sont plutôt axées sur le progrès. Par exemple, comme notre conseil d'administration doit être composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes, les femmes peuvent faire entendre leur voix lors des réunions. Lors de notre AGA, chaque université a droit à deux votes, à la condition qu'elles délèguent un représentant et une représentante de leur établissement. L'opinion des femmes est donc prise en compte et elle a une influence sur les décisions. Savons-nous quoi faire pour attirer davantage d'entraîneuses? Je ne suis pas certaine que quiconque le sache.

En guise de mobilisation, je suggérerais d'injecter plus d'argent dans le système pour soutenir le sport féminin en invitant les individus à faire des dons à leur ancienne université et à appuyer les équipes féminines et les entraîneuses.